



RECU EN PREFECTURE

Le 06 mars 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200227-D00600510-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 février 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 février 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL

Absents :

Mme Myriam EL-YASSA, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD

Procurations de vote :

Mme Karima ROCHDI donne pouvoir à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET donne pouvoir à M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX donne pouvoir à Mme Christine WERTHE

OBJET : 02 - Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante

Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	12/02/2020	Pour information

Par délibération en date du 6 novembre 2017, vous m'avez accordé, pour toute la durée de mon mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

I - Décisions prises en matière financière

- DIV.19.00.D14 du 19/12/19 : fixation des tarifs des objets promotionnels de la Direction Communication vendus par Besançon Tourisme et Congrès pour l'année 2020
- DIV.20.01.D1 du 10/01/20 : demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de BFC : Ville d'art et d'histoire, Maison Victor Hugo, Vesontio 2020 et Citadelle.
- FIN.19.00.D36 - Demandes de subventions auprès de l'Union Européenne et de la Région Bourgogne-Franche-Comté - Installation d'une chaufferie bois au groupe scolaire Jules Ferry

II - Conventions - Mise à disposition de locaux

- Convention pour travaux à caractère pédagogique en forêt communale d'Agglans - Année 2019/2020 (signée le 9 décembre 2019).
- 52 Grande Rue : Convention de mise à disposition de locaux au profit de Besançon tourisme et congrès de Besançon, à titre gratuit.
(date d'effet de la convention : 29/04/2019)
- 12 rue weiss : Convention de mise à disposition de locaux au profit de la fanfare de Tambour Battant à titre gratuit.
(date d'effet de la convention : 01/12/2019)
- 8-10 avenue du Chardonnet (Friche Artistique) : Convention de location au profit de l'association Le Cri du Moustique d'une surface de 42 m², moyennant un loyer mensuel de 10 €.
(date d'effet de la convention : 01/12/2019)
- 8-10 avenue du Chardonnet (Friche Artistique) : Convention de location au profit de l'association Compagnie Robert et Moi d'une surface de 42 m², moyennant un loyer mensuel de 10 €
(date d'effet de la convention : 01/12/2019)
- 8-10 avenue du Chardonnet (Friche Artistique) : Convention de location au profit de l'association Valkyrira d'une surface de 42 m², moyennant un loyer mensuel de 10 €
(date d'effet de la convention : 01/12/2019)

- 8-10 avenue du Chardonnet (Friche Artistique) : Convention de location au profit de l'association L'Agitée d'une surface de 126,90 m², moyennant un loyer mensuel de 10 €
(date d'effet de la convention : 01/12/2019)

- 14 rue Violet : Convention de mise à disposition au profit de l'Association Solidarité Pérou d'une surface de 17,35 m², moyennant un forfait annuel de 360 €.
(date d'effet de la convention : 01/07/2016)

- 14 rue Violet : Convention de location au profit de l'ASEP d'une surface de 103,24 m², moyennant un loyer annuel de 899,75 €
(date d'effet de la convention : 01/01/2019)

- 99 chemin du Fort de Bregille : Convention de mise à disposition au profit de l'association AFAHA d'une surface de 36 m², moyennant un loyer annuel de 30 €.
(date d'effet de la convention : 01/07/2019)

- 31 rue Brulard : Convention de mise à disposition de locaux au profit de Geeks N'Craft consentie à titre gratuit du samedi 4 janvier au 6 juin 2020.
(date de signature de la convention : 20/12/2019)

- 31 rue Brulard : Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association YAKIMONO consentie à titre gratuit du 14 janvier 2020 au 9 juin 2020.
(date de signature de la convention : 21/01/2020).

III - Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT au 01/01/2018 et 5 350 000 € HT au 01/01/2020) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Direction de la Maîtrise de l'Energie			
Création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chauffage au groupe scolaire Jules Ferry à Besançon Lot 1 - Réseau de chaleur	16/01/2020	SOBECA 25320 CHEMAUDIN	22 870 € HT
Création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chauffage au groupe scolaire Jules Ferry à Besançon Lot 2 - Désamiantage	16/01/2020	NUWA ENVIRONNEMENT 67300 SCHILTIGHEIM	18 186 € HT
Création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chauffage au groupe scolaire Jules Ferry à Besançon Lot 3 - chaufferie et silo	16/01/2020	PALISSOT SAS 70700 BUCEY LES GY	166 295,38 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Direction de la Petite Enfance			
Accord-cadre de fourniture de changes complets jetables pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)	09/01/2020	TZMO FRANCE SASU 76230 ISNEAUVILLE	Sans mini Maxi : 87 000 € HT
Direction de la Biodiversité et des Espaces Verts			
Accord-cadre de fourniture de végétaux, graines et accessoires de plantation Lot 1 - Arbres	17/01/2020	PEPINIERES DANIEL SOUPE SAS 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	Sans mini Maxi : 90 000 € HT
Accord-cadre de fourniture de végétaux, graines et accessoires de plantation Lot 2 - Arbustes	16/01/2020	SARL CHOLAT PEPINIERES 73000 CHAMBERY	Sans mini Maxi : 180 000 € HT
Accord-cadre de fourniture de végétaux, graines et accessoires de plantation Lot 3 - Plants forestiers	17/01/2020	PEPINIERES LEMONNIER MICHEL SARL 61250 ECOUVES	Sans mini Maxi : 90 000 € HT
Accord-cadre de fourniture de végétaux, graines et accessoires de plantation Lot 4 - Graines de graminées pour gazon	16/01/2020	NATURA LIS 21600 LONGVIC	Sans mini Maxi : 30 000 € HT
Accord-cadre de fourniture de végétaux, graines et accessoires de plantation Lot 5 - Accessoires de plantation	17/01/2020	PEPINIERES LEMONNIER MICHEL SARL 61250 ECOUVES	Sans mini Maxi : 150 000 € HT

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.

